

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 18716**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

MASTER : MASTER Droit Économie Gestion Mention Droit Privé Spécialité Droit des affaires comparé Finalité professionnelle

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Lumière - Lyon 2 (Ministère chargé de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche)	Université Lumière - Lyon 2, Président de l'Université Lumière Lyon 2 Recteur, chancelier des universités

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1967)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

128 Droit, sciences politiques, 136d Langues étrangères appliquées aux sciences juridiques, aux sciences économiques

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le Master spécialité « **Droit des Affaires comparé** » a pour objectif, de former des juristes français à des droits étrangers (plus particulièrement droit américain, britannique, allemand et canadien). Cette spécialité est orientée vers le droit des contrats et le droit des sociétés avec une approche comparée et internationaliste.

Liste des activités visées par le diplôme, le titre ou le certificat:

- constituer des dossiers de plaidoirie (recueil des pièces, consultation de la jurisprudence, rédaction des conclusions...)
- accomplir des actes de procédure (rédaction des assignations, transmission,...)
- conseiller une entreprise dans le cadre législatif
- veiller à la sécurité juridique des entreprises et à la défense de leurs intérêts lors d'opérations financières et juridiques

Compétences ou capacités évaluées

- connaître le droit français des contrats, droit des contrats de la propriété intellectuelle, droit des contrats du commerce électronique, droit européen et droit international des contrats...
- connaître le droit français des sociétés, droit européen et droit international des sociétés
- rédiger de manière analytique une note ou un rapport à caractère juridique, en droit français, droit américain, britannique, allemand et canadien.
- rédiger des contrats selon les exigences du droit français mais aussi, du droit américain, britannique, allemand et canadien, ou encore selon celles du droit international
- résoudre des problèmes liés à l'organisation des sociétés commerciales, en droit français américain, britannique, allemand et canadien.
- maîtriser le vocabulaire juridique et les bases de données juridiques en langue anglaise

- **capacité d'abstraction, d'analyse et de synthèse**

- **capacité de mobiliser ses connaissances pour identifier et poser une problématique**

- **capacité à communiquer et développer une argumentation écrite et orale**

- **capacité à circonscrire un objet de recherche et à adopter la méthodologie appropriée**

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

SECTEURS D'ACTIVITE :

- Cabinets juridiques
- Juridictions publiques (cour d'appel...)
- Entreprises publiques et privées
- Associations
- Société d'investissement

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES :

Les emplois directs :

- Conseiller juridique
- Juriste d'entreprise

Les emplois accessibles sur concours :

- Avocat
- Magistrat

Codes des fiches ROME les plus proches :

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La spécialité « Droit des affaires comparé » se déroule sur deux semestres :

- 1er semestre se déroule à la Faculté de droit et de science politique de l'Université Lumière Lyon 2, **le second à la Faculté de droit**

de l'Université de Montréal.

- Deux sessions d'examen sont organisées, l'une à Lyon, pour les enseignements dispensés à Lyon (mi-décembre), et une seconde à Montréal pour ceux dispensés à Montréal (fin avril).

SEMESTRE 3 (30 ECTS)

UE 3 A : TRONC COMMUN

- Technique contractuelle
- Traitement conventionnel des litiges
- Méthodologie

UE 3 B : DROIT DES SOCIÉTÉS COMPARÉ

- Gouvernement d'entreprise.
- Développement international

UE 3 C : DROIT DES CONTRATS COMPARÉ

- Contrats commerciaux
- Contrats de propriété industrielle et contrats électroniques

Des séminaires et des conférences peuvent être proposés :

- *L'harmonisation du droit des affaires en Afrique noire*
- *La mésentente entre associés*
- *la rémunération des dirigeants : bouc émissaire à la crise actuelle ?*
- *Séminaire pour la rédaction de CV (en français et en anglais), de lettres de motivation (en français et en anglais) et la préparation à un entretien.*

SEMESTRE 4 (30 ECTS)

UE 4 A : DROIT CANADIEN DES AFFAIRES

- Droit des affaires 1
- Droit des contrats commerciaux
- Droit des affaires 2
- Atelier d'arbitrage

UE 4 B : STAGE

Le stage est obligatoire d'une durée minimum de 2 mois, en France ou à l'étranger, dans un cabinet ou une entreprise. Il doit être effectué entre mai et octobre

Projets de recherche et collaboration pédagogique avec le Réseau transatlantique Centre de droit des affaires et du commerce international (CDACI).

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur).
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur).
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	VAPP ou VES
Par expérience dispositif VAE	X	Jury composé d'enseignants-chercheurs et de professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X

Base légale**Référence du décret général :****Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

- Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master publié au JO du 27 avril 2002
- Arrêté du 18 septembre 2012 relatif aux habilitations de l'Université Lyon 2

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

- Décret 2002-590 du 24 avril 2002 pris pour l'application du premier alinéa de l'article L.613-3 et de l'article L.613-4 du code de l'éducation et relatif à la validation des acquis de l'expérience par les établissements d'enseignement supérieur (JO du 26 avril 2002)

Références autres :**Pour plus d'informations****Statistiques :****Autres sources d'information :**

- www.univ-lyon2.fr
- www.montrealyon.fr

Lieu(x) de certification :

Université Lumière Lyon 2
86 Rue Pasteur
69365 Lyon Cedex 07

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Université Lumière Lyon 2 - Campus Berges
Faculté de Droit et de Science Politique
16/18 Quai Claude Bernard
69365 Lyon cedex 07.

et

Faculté de Droit de l'Université de Montréal,
CP 6128, succursale Centre-ville,
Montréal (Québec)
Canada H3C 3J7

Historique de la certification :

Créé en 2005 en collaboration avec la Faculté de droit de l'Université de Montréal.